



Faire avec moins, et mieux : la DSN



NET-ENTREPRISES•FR
GIP Modernisation des déclarations sociales

URSSAF - AGIRC-ARRCO - CNAV - CNAM - CNAF - PÔLE EMPLOI
UNÉDIC - MSA - UCF CIBTP - CS - CRPCEN - CTIP - FRANCE ASSUREURS
MUTUALITÉ FRANÇAISE - CRPNPAC - CPRPSNCF - CNIEG - CAMIEG - ENIM
CAVIMAC - CNBF - CDC - RAFP - IRCANTEC - CNRACL - CFDT - CPME
CGT - CGT-FO - CNOEC - FNSEA - MEDEF - NUMEUM - UNAPL - U2P

Les intervenants



Jony Da Silva

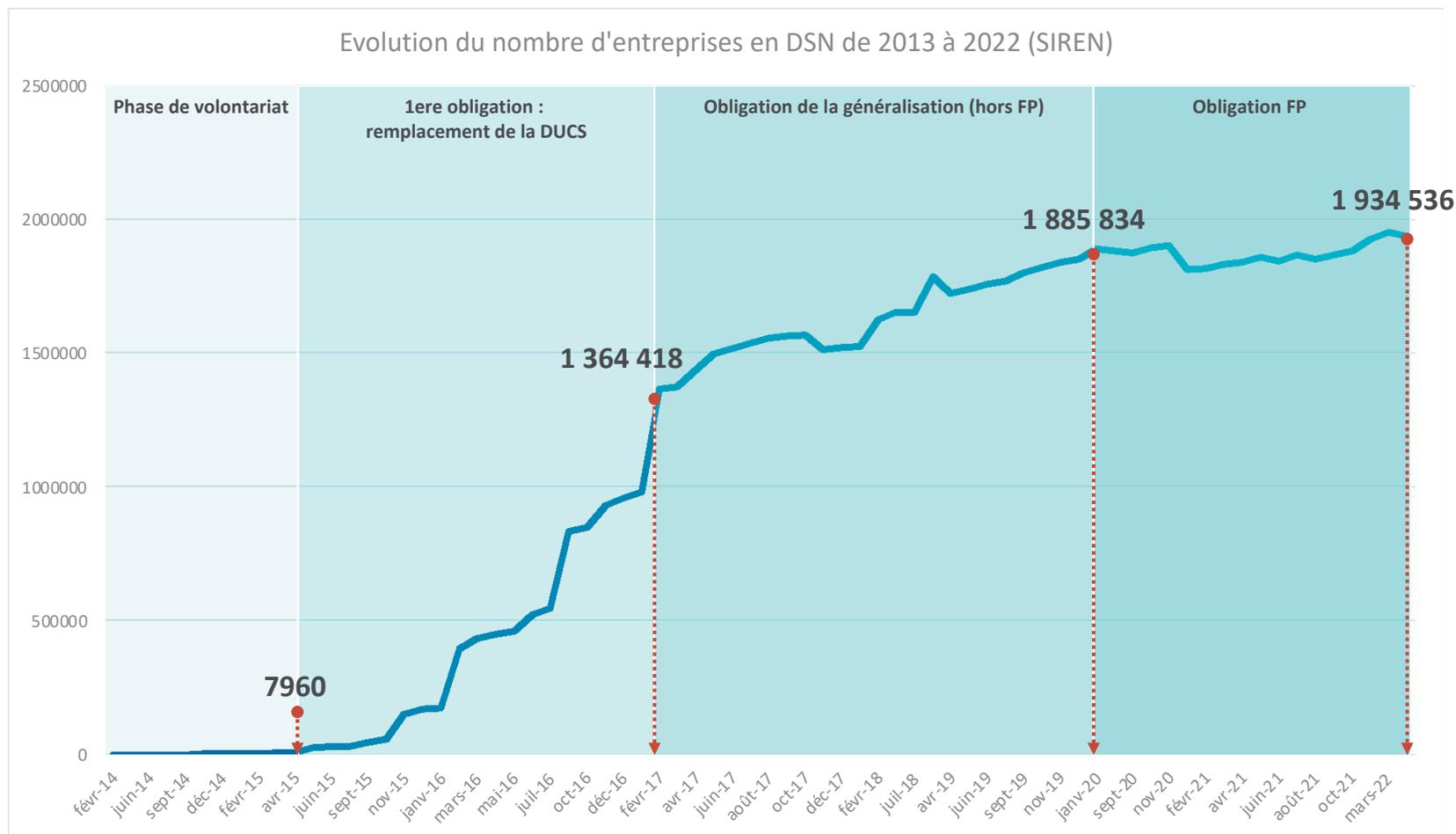


Ludovic Houdé



Guillaume Cosneau

Les étapes de déploiement de la DSN



Quelques ordres de grandeur



2,2 millions

d'entreprises
privées¹



60 000

établissements
publics¹



28 millions

de salariés et
agents publics¹



2,4 millions

de DSN déposées
mensuellement²



8 808

Experts-comptables
(EC) déclarants²



43%

des DSN totales
déposées par les EC²

La simplification des démarches confirmée par les entreprises



D'après une étude réalisée par l'Ifop pour Net-entreprises en mai 2022 les entreprises et cabinets d'experts-comptables **perçoivent très favorablement le portail Net-Entreprises et la DSN.**



79 %

des répondants considèrent que la DSN a apporté de vraies simplifications pour les entreprises *



82 %

des responsables interrogés estiment que la DSN a renforcé la qualité des données issues de la paie *



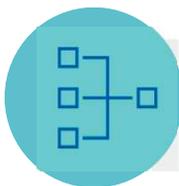
62 %

des répondants évaluent le nombre de formalités substituées par la DSN entre 0 et 9, alors que la DSN en couvre désormais 70 ! *

Des bénéfices profitables à tous



Lutter contre des coûts de gestion, induits par un système déclaratif de données sociales jugé trop lourd et en partie redondant.



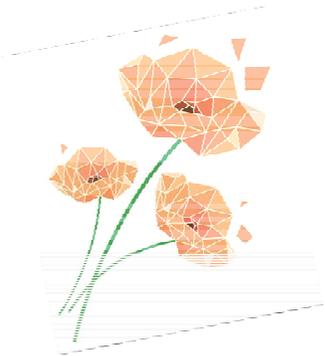
Rationaliser les circuits déclaratifs, pour réaliser un maximum de formalités via un support dématérialisé, unique et mutualisé.



Sécuriser et fiabiliser les obligations sociales, avec moins de risques d'erreurs, de contentieux et de pénalités.



Renforcer la confidentialité des données en circulation, celles-ci n'étant plus envoyées plusieurs fois à de multiples organismes.



L'optimisation des procédures

1. Optimisation des procédures :

Synergies, simplification et automatisation des procédures



Regrouper diverses formalités en une seule déclaration

- 70 formalités couvertes par la DSN

Rationaliser le nombre d'informations à saisir

800 rubriques (DADSU) vs. 376 rubriques (DSN, 2017)

2017 : 376 rubriques (DSN)
2023 : 562 rubriques (DSN)

- Bien que la DSN se soit étendue, un travail de rationalisation du nombre de rubriques a été mené

Automatiser les procédures

- Transmission électronique du taux AT
- Calcul du bonus-malus
- Calcul des effectifs annuels

1. Optimisation des procédures :

De multiples bénéfices



Diminution du risque d'erreurs de saisie



Ouverture des droits plus rapide et réduction du délai de paiement des prestations



Économies de temps et d'argent pour les entreprises



Adaptation rapide aux besoins réglementaires



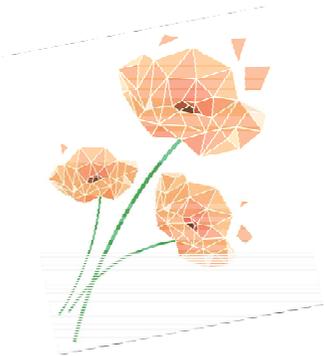
Crises sanitaires ou économiques :

Grâce aux valeurs de réserves, le système DSN a pu rapidement intégrer en norme les évolutions réglementaires (Prime PPV, indemnité inflation)



Besoins statistiques des administrations centrales :

L'outil PIQ permet de répondre aux demandes multiples des administrations (DSS, DINUM,...) et ainsi d'ajuster les politiques publiques (indemnités inflation...)



La qualité des données

L'importance de la qualité des données (1)



La qualité des données de la DSN est l'affaire de tous :
une donnée erronée en DSN a un impact direct sur les salariés et leurs droits aux prestations.

Comme les usages de la DSN s'étendent de plus en plus, il est du coup **indispensable** que **chaque maillon de la chaîne participe à la qualité des données en DSN**, car cela garantit :

Le suivi du dispositif
des politiques
publiques

L'appui des aides aux
entreprises

La simplification des
démarches d'accès aux
prestations de
solidarité

Le calcul au fil de l'eau
des droits maladie,
chômage et retraite

La gestion du
Prélèvement A la
Source (PAS)

La plupart des
opérations de
recouvrement de
cotisation

Des statistiques
publiques sur la
gestion des salariés

L'importance de la qualité des données (2)



Quelques exemples d'erreurs pénalisantes et leurs impacts :

Un SIRET n'est pas reconnu :

Si l'identification de l'établissement n'est pas reconnue par le dispositif, la DSN sera rejetée.

L'identité d'un salarié est mal renseignée :

En l'absence de NIR (numéro de sécurité sociale) ou de NIR erroné, le salarié ne peut pas faire valoir ses droits, et risque de voir ses droits ou ressources « confondus » avec ceux d'un autre individu.

Le temps de travail indiqué n'est pas en adéquation avec le contrat de travail :

Cette erreur engendre un mauvais calcul des prestations pour le salarié.

Un système de fiabilisation sur toute la chaîne DSN



Un système industriel de fiabilisation est présent sur toute la chaîne DSN : il permet de limiter ces erreurs déclaratives et d'assurer la juste ouverture des droits des salariés.

La fiabilisation des données s'appuie sur des conditions qui se superposent à plusieurs niveaux lors :



Ces leviers sont successifs et complémentaires, à la fois pour **éviter les doublons**, mais surtout pour **éviter les risques d'interprétations différentes**.

Les différents étapes de la fiabilisation des données (1) :

Levier n°1 : un sens des données connu et respecté de tous



Dans un système industriel, **l'harmonisation sémantique des données** est indispensable pour permettre à chaque acteur émetteur ou destinataire de la donnée de bien comprendre de ce que représente la donnée et de sa manière de l'interpréter.

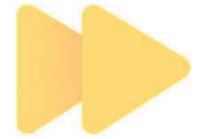
La fiabilisation se traduit donc par une **compréhension partagée des données** par toute la communauté DSN via :

La **co-construction de la norme NEODES**
avec l'ensemble des acteurs

Le **partage d'une base documentaire** et de
fiches consignes visant à préciser les
attendus métiers et d'assurer la
compréhension "sur le fond" de la norme
et de la DSN.

Les différents étapes de la fiabilisation des données (2) :

Levier n°2 : les contrôles de la norme à l'émission de la DSN mensuelle et du SI DSN



Une fois la donnée clairement définie et partagée par tous, la conformité des données est garantie par des **contrôles de la norme à chaque dépôt et pour chaque DSN**, avant transmission aux organismes destinataires.

Certains contrôles sont **bloquants** et dans ce cas entraînent un rejet complet du fichier.

D'autres contrôles sont effectués sur les **lignes nominatives** afin de s'assurer que l'identification des salariés est correcte.



Dans le cas d'un SIRET non reconnu, la DSN sera rejetée grâce au contrôle CME. Un bilan d'anomalies est produit et envoyé au déclarant pour qu'il corrige les informations et pour qu'il puisse émettre une nouvelle DSN avant la date d'exigibilité.



Le Bilan d'Identification des Salariés (BIS) permet d'indiquer les écarts entre l'identité du salarié renseignée en DSN et l'identité enregistrée dans le Système National de Gestion des Identifiants (SNGI).



Les différents étapes de la fiabilisation des données (3) :

Levier n°3 : la vérification de la bonne implémentation et du juste paramétrage dans les logiciels de paie par les éditeurs

Les éditeurs sont tenus de paramétrer les logiciels conformément à l'attendu des organismes et dans le **respect du format et des contrôles de la norme NEODES**.

Les **fiches consignes** constituent le prolongement du cahier technique et explicitent le remplissage de chaque rubrique.



Pour éviter l'anomalie où le temps de travail indiqué n'est pas en adéquation avec le contrat de travail, il convient de vérifier que la manière de gérer les quotités de travail dans la paie est conforme aux fiches consignes.

Les éditeurs doivent s'assurer que leur logiciel est bien à jour et qu'il intègre les dernières versions de la DSN. Si ce n'est pas le cas, les nouveautés DSN ne sont pas prises en compte.



Il faut disposer d'un logiciel signataire de la charte et que les termes de votre contrat incluent bien un engagement de mise à jour régulière.



Les différents étapes de la fiabilisation des données (4) :

Levier n°4 : Les contrôles métiers réalisés à réception des données DSN par les organismes

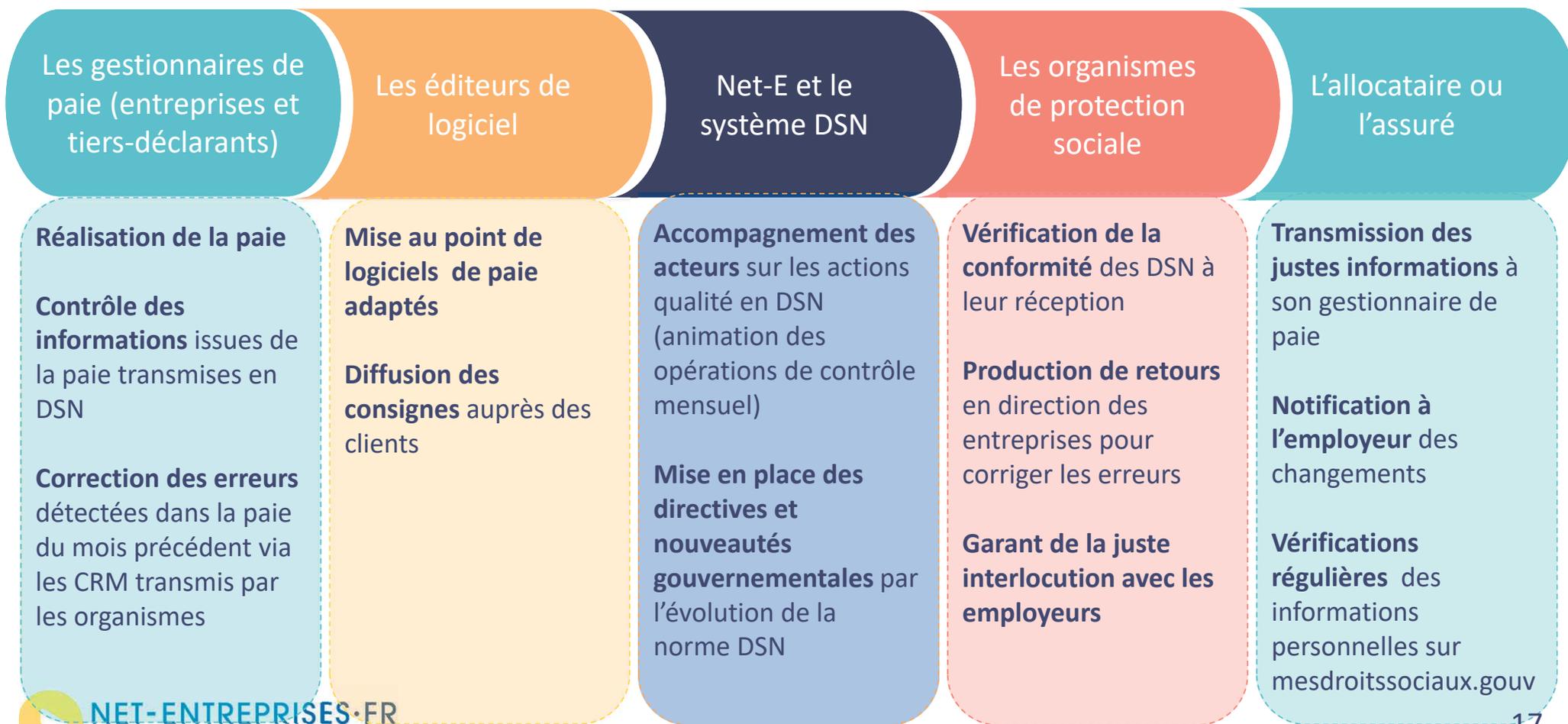
A la réception des données de la DSN, chaque organisme intègre les éléments transmis dans son système et vérifie la **conformité des données par rapport à ses attendus métier**.

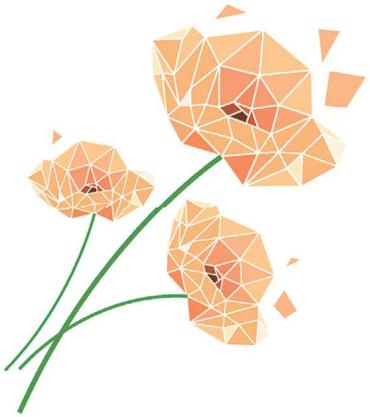
Un « **Compte Rendu Métier** » (CRM) est mis à disposition pour préciser les éventuelles anomalies ou confirmer la qualité des déclarations.



Un chantier d'ensemble est ouvert pour optimiser ces fonctionnements retours, avec l'objectif de proposer des CRM normalisés qui permettraient une intégration automatique des retours dans les logiciels de paie. C'est le cas des « **CRM effectifs** » qui depuis février remontent les effectifs calculés par l'Urssaf ou la MSA et intègrent les informations automatiquement dans les logiciels de paie.

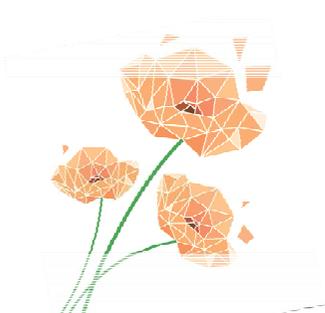
La mobilisation de l'ensemble des acteurs est nécessaire pour la fiabilisation des données en DSN





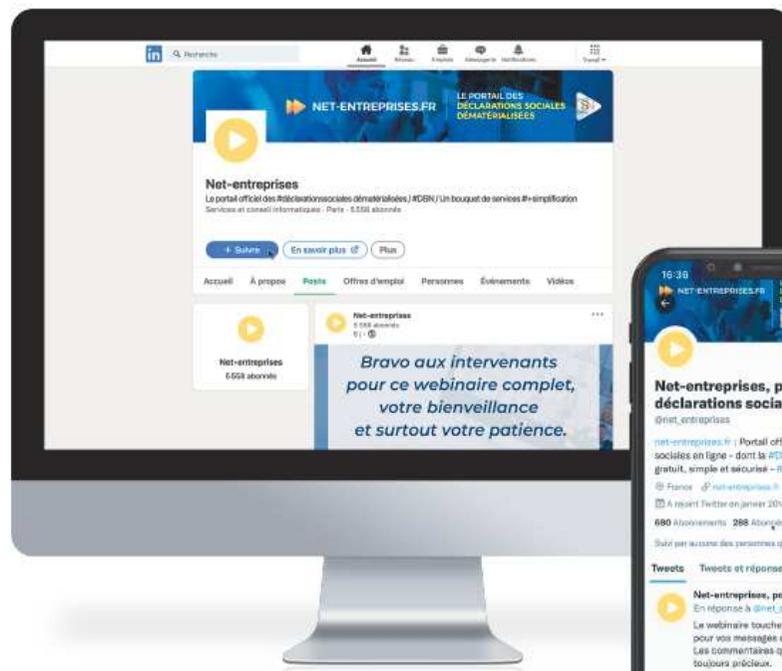
QUESTIONS / RÉPONSES

Merci pour votre attention



EN SAVOIR PLUS

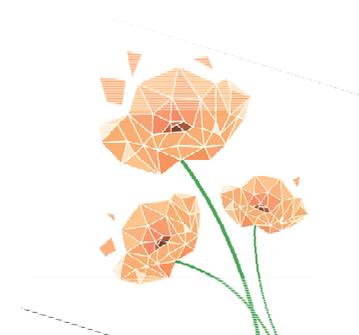
Rendez-vous sur
NET-ENTREPRISES.FR



 Net-entreprises
[linkedin.com/company/gip-mds/](https://www.linkedin.com/company/gip-mds/)



 @net_entreprises



À NOTER

Retrouvez-nous sur nos
RÉSEAUX SOCIAUX